**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** - (1996)

**Heft:** 88-89

**Rubrik:** Dans les cantons

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Dans les cantons

## BERNE

### La Fosse aux ours rénovée

Berne a consacré les grands moyens à ses ours, pour leur offrir un habitat plus adapté à leurs habitudes. Des blocs de grès permettent aux plantigrades de faire un peu d'escalade et, quand ils en ont assez des regards indiscrets, des cavernes leurs offrent un refuge idéal. Les ours de Berne retrouvent un peu de nature avec le sol en terre et l'eau courante de leur bassin. Ils ne sont plus que cinq, afin d'éviter les désagréments de la promiscuité.

### Pas de panneaux dans le Jura

La canton de Berne refuse d'investir dans des panneaux indicateurs souhaitant la « bienvenue dans le canton de Berne » sur les routes du Jura bernois. Les différents types de signalisation placés dans la région ont régulièrement été la cible de vandales. Installés en 1985, des panneaux bruns portant l'inscription « Willkommen, Welcome - Jura bernois », et qui coûtaient 1 750 francs suisses pièce ont été endommagés ou brûlés pendant la nuit qui a suivi leur mise en place. Le canton a même renoncé à apposer le sigle BE lors du remplacement des panneaux indicateurs des localités limitrophes du Jura bernois, ce qui n'a pas empêché la disparition mystérieuse de 34 panneaux dans la nuit du 1er avril dernier.

## GENÈVE

### Pas de traversée de la Rade

Le peuple genevois a rejeté massivement les deux propositions de traversée de la Rade mises au vote le 9 juin dernier. La possibilité d'un tunnel reliant l'avenue de France au Port-Noir a été écartée par 71,1 % des électeurs, alors que 68,7 % de votes négatifs ont sanctionné le projet de pont entre le Reposoir et Genève-Plage. Ce résultat efface celui de l'initiative de juin 1988, qui approuvait le principe d'une traversée de la Rade. Il devrait donc clore le débat qui dure depuis plus de quarante ans sur une traversée en amont du pont du Mont-Blanc. Ni l'argument des créations d'emplois, ni la perspective de résorber les bouchons du centre-ville n'ont convaincu les Genevois, qui ont largement participé à la consultation (plus de 60 % de participation).

# Dans les cantons

**Lifting pour un palace**

L'hôtel Président Wilson a rouvert ses portes après une rénovation complète. En deux ans de travaux, tout a changé dans l'établissement de luxe. L'hôtel, qui avait la forme d'un I, est devenu un L avec, niché dans sa courbe, une piscine donnant sur le lac. La nouvelle aile a fait passer le nombre des chambres de 196 à 265, dont 35 suites. L'hôtel abrite deux restaurants, l'un Français, l'autres Libanais, ainsi qu'un piano- bar décoré d'objets ayant appartenu à Charlie Chaplin. Autre point fort : le centre de conférences Wilson, d'une surface de 900 m² est équipé d'une technologie de pointe. La perle de l'hôtel Président Wilson reste cependant sa collection de tapisseries des Gobelins illustrant l'histoire de Diane chasseresse.

## NEUCHÂTEL

**Rapprochement entre « L'Express » et « L'Impartial »**

Les deux quotidiens neuchâtelois « L'Express » et « L'Impartial » ont contracté un mariage de raison. « L'Impartial » sera imprimé sur les presses de « L'Express », et les deux journaux partageront une rédaction commune installée à La Chaux-de-Fonds. Les rubriques sportive, cantonale, internationale et magazine seront les mêmes dans les deux quotidiens, alors que les nouvelles locales continueront d'être traitées différemment. Une vingtaine d'emplois de journalistes devraient être supprimés, sur les 226 que comptent les deux journaux.

## VAUD

**Bicentenaire de François-Louis Cailler**

Le maître chocolatier François-Louis Cailler est né le 11 juin 1796 à Vevey. La chocolaterie Nestlé de Broc a dignement fêté l'événement. Premier industriel suisse à s'intéresser à la fabrication mécanisée du chocolat, François-Louis Cailler a

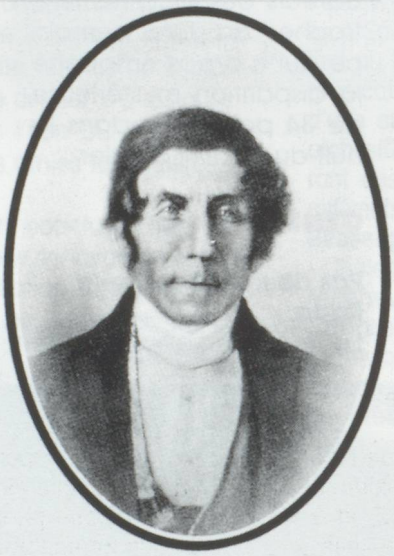

fondé, en 1825, la plus ancienne marque de chocolat helvétique à Corsier, près de Vevey. Ses recettes sont encore utilisées aujourd'hui.

En 1840, François-Louis Cailler achète une deuxième usine de chocolat à Vevey ; mais des difficultés financières l'obligeront à la revendre vingt ans plus tard aux frères Julien et Daniel Peter. En 1863, Daniel Peter épouse une des filles Cailler. Il sera l'inventeur du célèbre chocolat au lait, le voisinage de sa fabrique avec celle d'Henri Nestlé l'ayant incité à combiner lait et cacao.

François-Louis Cailler décède en 1852, et c'est son arrière-petit-fils, Alexandre-Louis, qui redorera le blason de la marque en construisant l'usine de Broc avant de s'allier à Nestlé. En 1926, la fabrique de Broc produit 3 750 tonnes de chocolat par an et emploie 1 300 ouvriers. Aujourd'hui, la production atteint 12 500 tonnes avec seulement 460 employés.

**Découverte d'un amphithéâtre romain**

C'est un chantier de construction qui a permis la mise au jour des ruines d'un amphithéâtre romain à Nyon. Les archéologues se doutaient depuis longtemps de la présence de vestiges importants dans cette ville. De la même manière, ils supposent que le sous-sol nyonnais doit également cacher un théâtre. Première ville romaine implantée en territoire helvétique, Nyon fut fondée en 45 ou 46 avant J-C pour héberger les vétérans de l'armée de Jules César. Deux autres colonies suivirent : Avenches et Augst.

L'amphithéâtre de Nyon est, avec celui d'Avenches, le plus grand de Suisse (49,5 m sur 38 m). Une chance pour la ville, qui compte bien mettre en valeur cet héritage romain dont l'attrait touristique ne fait aucun doute. L'exemple d'Avenches est dans tous les esprits : le succès rencontré l'an dernier par la représentation d'Aida de Verdi prouve bien que les vieilles pierres ont encore de la ressource.